



 Réfrigérateur	 Sèche-serviette	 Tableau électrique
 Plaque de cuisson	 Radiateur	 Soffite ou faux-plafond
 Lave-linge	 Porte-fenêtre	 Placard
 Lave-vaisselle	 Fenêtre à allège vitrée fixe	 Prise de courant ext.
 Linéaire complémentaire	VR Volet roulant	 Robinet de puisage

Nom de l'Acquéreur	Date et Signature Acquéreur	Date et Signature Vendeur
--------------------	-----------------------------	---------------------------

Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les cotés indiquées sont approximatives. Les retombées, faux plafonds, soffites, ainsi que l'emplacement des équipements tels que radiateurs, bûche-serviettes et bouches VMC sont figurés à titre indicatif et non limitatif. La surface habitable des placards est incluse dans les pièces attenantes. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (Art. 4.1)